

**Commission de la recherche du conseil académique
du 14 janvier 2021
Délibération 2021/01/CR-005**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;

Vu la délibération 2020/12/CA-100 du conseil d'administration en date du 14 décembre 2020 fixant l'enveloppe des moyens alloués à la recherche ;

Vu la délibération 2020/11/CR-041 de la commission de la recherche du 12 novembre 2020 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2021 ;

Considérant l'enveloppe de 180 k€ dédiée à l'appel d'offres Tremplin ;

Considérant les 66 dossiers déposés au titre de l'appel d'offres Tremplin 2021 ;

Considérant l'expertise des comités de recherche UT3 et des référents des structures de recherche ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche décident de répartir une enveloppe budgétaire de 180 k€ au titre de l'appel d'offres « Tremplin 2021 » pour financer 17 projets dans le cadre de la stratégie recherche.

ARC en CIEL (CEMES)

CARBO-COVID (CIRIMAT)

FluorCrib (IPBS)

neOCampus (IRIT)

OlfactoChip (CBD)

NANO-NEURO (LCC)

MaCaPeSuMO (LAAS)

TRAnACENE (LAAS)

METAL (LRSV)

Bio-Impression 3D de mini-cerveaux (TONIC)

DMS-ISS (CERTOP)

COVID-PRESS (LERASS)

HotPAH (IRAP)

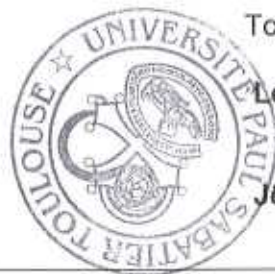
CYLAAI (LA)

VECTOCOOL (IMRCP)

TOUCH (SPCMIB)

POLLPAT-pilote (ECOLAB)

Toulouse, le 16 mars 2021



Le Président,


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0